

LE DROIT À *l'erreur*

Mauvaise orientation, notes décevantes ou encore nouvelles perspectives... parce qu'il est possible de se tromper, il doit être possible de se réorienter.

Se réorienter ne signifie pas la même chose pour l'étudiant d'aujourd'hui et la plupart des adultes qui l'entoure. Alors que la «réorientation» devient pour les jeunes un élément de parcours elle est toujours perçue pour beaucoup d'adultes comme un échec, un frein à une entrée positive sur le marché de l'emploi. Pourtant dans un monde passé d'une approche déterministe à une approche éducative de l'orientation (**encadré 1**), le parcours linéaire n'est plus la norme : en fonction de sa situation et de ses aspirations on se spécialise, on renforce ses compétences transversales... et on se réoriente. Si changer de filière ou de type d'études ne doit donc plus être vécu de façon négative il n'en reste pas moins que la décision peut s'avérer difficile pour l'étudiant. L'accompagnement aux choix, qu'ils soient d'études ou professionnels, fait dorénavant parti des missions de l'université¹ et Paris-Sud assume pleinement cette responsabilité en proposant à ses étudiants des dispositifs adaptés d'aide à la réorientation.

A chacun ses raisons

Les choix de réorientation concernent en très grande majorité des étudiants de première année

post-bac : première année de Licence ou de DUT. Ainsi, sur 100 inscrits en L1, 22 se retrouvent inscrits dans une autre filière de l'enseignement supérieur deux ans plus tard². A Paris-Sud, une étude sur le devenir des primo-entrants en L1³ montre que 33% des bacheliers de 2008, inscrits en L1 en 2008-2009, n'étaient plus inscrits en 2009-2010. S'il est difficile de classer les causes de «réorientation» à l'université, on peut cependant établir trois cas types de réorientation. Premier cas, le défaut

¹ Loi no 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) : le service public de l'enseignement supérieur a une nouvelle mission : « l'orientation et l'insertion professionnelle ».

² L'état de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en France, N° 4 [édition 2010], MESR

³ Cellule d'Aide au Pilotage, mars 2011



d'engagement. L'inscription dans la filière d'origine ne résulte pas d'un choix véritable de l'étudiant, elle peut être subie (pression sociale ou familiale) ou par défaut (pas de projet). L'étudiant doit alors définir sa propre ambition et affirmer sa véritable motivation. Second cas de figure, celui de l'échec aux examens. L'étudiant a choisi la filière dans laquelle il s'est inscrit mais ses résultats remettent en cause son choix initial. L'exemple le plus représentatif est celui des

études de santé (**encadré 2**). L'étudiant qui a échoué au concours doit alors (du moins pour le moment) faire le deuil de son choix initial et élaborer un nouveau projet. Il existe enfin un troisième cas de figure, lié à l'existence d'une opportunité formative ou professionnelle ailleurs : l'inscription n'a pas l'ambition d'aller jusqu'au diplôme, l'étudiant se donne la possibilité de changer de voie en cours de formation vers une autre filière (réussite aux concours paramédicaux par exemple) ou vers un emploi. L'individualité des besoins en termes de réorientation impose donc des dispositifs variés et appropriés. A l'Université Paris-Sud, de nombreuses formes d'accompagnement au projet permettent à l'étudiant d'aborder le plus sereinement possible un changement d'orientation, quelque soit le degré de maturité du projet.

1 Approche déterministe versus approche éducative de l'orientation :

Jusqu'au milieu des années 60, l'orientation repose sur la recherche d'une adéquation entre le profil scolaire et les types de postes que le futur employé occupera pendant sa carrière. Evaluées par des tests psychotechniques, les aptitudes des jeunes déterminent les profils professionnels qui leurs sont offerts. Peu à peu une approche éducative de l'orientation remplace la vision déterministe : le sujet doit apprendre à être capable à tout moment de « décider » (choix d'études, choix professionnels...) en fonction de ses attentes, du contexte socio-économique et de ses ressources.

A chacun selon ses besoins

Dans une démarche éducative, l'université prépare d'abord les étudiants à appréhender les changements et à se montrer acteurs dans leurs projets de vie. En amont, les équipes pédagogiques et le Service Information et Orientation (SCUIO) aident les étudiants à préparer leur entrée universitaire. Depuis 2007, Paris-Sud propose ainsi aux élèves de terminale une démarche d'Orientation Active qui doit permettre aux futurs bacheliers de s'inscrire en première année en toute connaissance de cause. Au cours de cette première phase, le candidat prend connaissance des conditions de réussite dans la

2 Cas particulier des étudiants de PACES

La réforme des études de santé mise en application en 2010-2011, et dont l'un des principaux objectifs est d'éviter aux étudiants d'enchaîner les échecs aux concours de santé sans obtenir la moindre équivalence prévoit que les universités mettent place des dispositifs de réorientation :

- A l'issue des résultats des premières épreuves du concours (fin du premier semestre) jusqu'à 15% des étudiants inscrits au concours peuvent être réorientés sur décision du président de l'université. S'ils souhaitent se réinscrire au concours, ces étudiants devront valider 90 crédits.
- A l'issue des résultats définitifs des concours, le redoublement n'est pas autorisé pour les étudiants dont le classement excède au minimum 2.5 fois le numérus clausus (3 fois à Paris-Sud) : avant de pouvoir se réinscrire au concours, ces étudiants devront valider 60 crédits. A l'université, l'application de la réorientation après un premier semestre de PACES se fera en 2012-2013. Cela devrait concerner une centaine d'étudiants. Plusieurs possibilités sont envisagées :
 - permettre à ces étudiants d'intégrer d'autres cursus de l'université selon certaines conditions définies par les composantes.
 - proposer un semestre de propédeutique avant d'envisager une L1
 - proposer un semestre de réorientation dont les principaux objectifs seraient de développer des compétences transversales (linguistiques, informatiques...) et de préparer un nouveau projet d'études.

filière choisie, des parcours envisageables et surtout identifie les ressources disponibles en cas de besoin. L'université a également généralisé dans toutes ses filières de Licence un enseignement de «Projet Personnel et Professionnel» qui apporte à l'étudiant des éléments de méthodologie dans l'élaboration de son projet d'étude et professionnel. Des dispositifs plus spécifiques ont été mis en place par le Service Information et Orientation. Il s'agit pour l'étudiant, après une phase de bilan, de se remettre en situation de projet et d'apprendre à le défendre. Le SCUJO propose ainsi aux étudiants de licence des séances de conseils individuels ou de groupe en trois étapes. La première phase est celle du bilan. Elle est nécessaire quand l'étudiant est dans une situation de défaut d'engagement ou d'échec scolaire, elle lui permet de mettre à plat ses difficultés, de repérer ses atouts, de reprendre confiance... Vient ensuite la réflexion sur le projet autour des éléments du bilan. Cette seconde phase replace l'étudiant dans une perspective réaliste en fonction de ses expériences, ses centres d'intérêts, ses acquis... Enfin, troisième étape, le plan d'action permet à l'étudiant d'agir, en identifiant les contacts, en s'entraînant à argumenter sur son projet de réorientation et en se préparant à l'entretien. Il est en effet important que, quelque soit l'avancement de la réflexion de l'étudiant au moment où il sollicite le service, il puisse mettre en œuvre un plan d'action et le réaliser. Le choix d'un suivi individuel ou en groupe reste celui de l'étudiant. L'idéal est quand même de pouvoir combiner les deux types de suivi, car comme dans tout type d'apprentissage, confronter sa réflexion à celle des autres est source d'enrichissement personnel. En 2011, une dizaine d'ateliers a permis à une centaine d'étudiants de travailler collectivement sur un projet de réorientation. Les conseillers d'orientation reçoivent en moyenne 400 étudiants en projet de réorientation chaque année.

A chacun sa solution

Le bon fonctionnement de ces dispositifs repose beaucoup sur une bonne information des étudiants. Le Service Information et Orientation édite ainsi annuellement deux brochures d'aide à la réorientation : « Réussir sa réorientation après une PACES » et « Réussir sa réorientation après une 1^{ère}, 2^e année de Licence de Droit-Economie-Gestion ». Ces brochures, téléchargeables sur les pages internet du service recensent les possibilités de réorientation au sein de l'Université Paris-Sud ou dans d'autres filières de l'enseignement supérieur. Il existe en effet au sein de l'université de nombreuses passerelles entre filières permettant dès la fin du premier semestre de se réorienter en interne. Deux filières

d'IUT (Mesures Physiques et GEII) proposent par exemple un premier semestre décalé, dans lequel la rentrée a lieu en janvier. Les licences de Droit, d'Economie-Gestion et de STAPS proposent également une entrée en deuxième semestre de L1, sous certaines conditions (projet motivé, validation du premier semestre en deuxième session).

Pour une diffusion optimale de l'information, il est important d'entretenir un réseau d'acteurs : directeurs des études, enseignants référents, secrétariats pédagogiques et de scolarités, services sociaux et de médecine préventive et associations étudiantes sont informés des actions spécifiques et invités chaque année à participer à la formation mise en place par le service sur l'aide à l'orientation.

Ainsi, si le Service Information et Orientation peut apporter des réponses aux besoins des étudiants par des méthodes de redynamisation et de prise de confiance, l'accompagnement dans la construction d'un parcours avec ses lignes droites et ses détours est en fait l'affaire de tous : familles, équipes éducatives, réseaux d'aide médico-sociale, associations étudiantes, réseaux professionnels... L'université doit jouer ici un rôle de cohésion et contribue, en accompagnant l'étudiant dans une réflexion sur son projet de vie, à en faire un citoyen autonome et libre de ses choix. ■

Remerciements

Merci à tous celles et ceux qui se sont impliqués dans ce dossier et notamment : Marcelline Bangali, Hanitra Coucoureux, Solène Guionneau, Pamela Hilaire, Aline Izern, Aurélie Lemaitre, Laure Le Marcou, Tatiana Martinez, Martine Mériac, Albane Saintenoy, Brigitte Serre, Alain Viguiet.



© M. ARDHUIN/PSUD